

Le Principal du collège Le Bocage

aux parents d'élèves de 6ème et 5ème

Dinard, le 12 mai 2020

Collège le Bocage

Le Principal

Objet : Précisons accueil reprise du 18 mai (suite au courrier du 05 mai 2020)

Dossier suivi par
Olivier Bédane
Blandine Gendron
Téléphone
02 96 46 54 93

courriel.
ce.0351795l@ac-rennes.fr

adresse
27 rue Gouyon Matignon
BP 90252
35802 DINARD Cedex

Site internet
www.collegelebocage.fr

Chers parents,

La période de reprise est essentielle pour renforcer la relation avec les élèves comme avec leur famille, le retour des élèves en classe est un moment à privilégier.

Voici le déroulé d'une journée type élève telle que nous l'avons prévue :

- Le port du masque sera obligatoire pour tous les élèves montant dans le car, ils devront le garder tout le trajet.

- L'arrivée au collège se fera « masqué », masque anti projection à prévoir en double. Ce masque sera obligatoire à la montée dans le bus scolaire. A titre exceptionnel un masque pourra être remis à l'élève se présentant sans masque.

L'élève se rend dans la cour à son arrivée (6èmes séparés des 5èmes).

- La montée en classe se fait après lavage des mains (salle de Sciences) :

. 6èmes : salles A1 et A2

. 5èmes : salles A3 et A4

Un temps d'échange est prévu :

La première heure de cours sera consacrée à un temps d'échange avec information donnée sur les gestes barrières, la distanciation sociale et l'hygiène des mains (toute montée en classe passera par une désinfection des mains en salle de Sciences).

- Chaque élève avec son masque est affecté toute la journée sur une table dans la même salle pour toute la période (table désinfectée chaque soir). L'élève viendra avec les livres scolaires du jour et les rapportera le soir à la maison

- Pas d'accès au casier.

- La récréation se fera séparée de l'autre niveau (la cour est divisée avec une partie 6ème et une partie 5ème).

- Le temps de restauration : après lavage des mains un repas froid sera fourni aux élèves, posé sur les tables suivant les recommandations du Département (distanciation autour).

- L'après midi : retour en cours après lavage de mains et changement de masque.

Les emplois du temps seront remaniés et consultables sur Pronote dès cette semaine.

Le contrôle des parents, à part l'hygiène stricte des mains au retour du collège, consiste à veiller à l'apparition de symptômes chez leur enfant (invitation à prendre la température de l'enfant avant son départ pour le collège).

A noter, afin de ne pas multiplier les cas contacts, les parents ne pourront pas pénétrer dans l'enceinte de l'établissement.

Un espace pour accueillir les élèves présentant des symptômes du Covid19 est prévu (salle isolée).

Autres précisions importantes :

- Si cours d'EPS, venir en tenue au collège (pas de vestiaires, pas de casier).

- Si le régime de transport varie, ou si le régime de demi pension varie : nous alerter par téléphone ou SMS ou mail (éviter les mots dans le carnet de liaison).

- Chaque élève aura tout son matériel scolaire (pas de prêt) qu'il devra veiller à désinfecter à son retour à la maison, comme son masque s'il est réutilisable.

Calendrier indicatif

Semaine B = groupe 2 (du lundi 18 au mercredi 20 mai)

Semaine A = groupe 1 (du lundi 25 au vendredi 29 mai)

Si les élèves de 4ème et 3ème ne devaient pas reprendre les cours en présentiel, cette organisation perdurerait jusqu'à la fin de l'année.

Très cordialement,

Collège le Bocage

Le Principal

Dossier suivi par
Olivier Bédane
Blandine Gendron

Téléphone
02 96 46 54 93

courriel.
ce.0351795l@ac-rennes.fr

adresse
27 rue Gouyon Matignon
BP 90252
35802 DINARD Cedex

Site internet
www.collegeleboitage.fr

Le Principal,

Nicolas SOUCIU

